

Le chômage dans les zones urbaines sensibles

11 mars 2014



Dans une même agglomération, le taux de chômage dans une zone urbaine sensible (Zus) est près de deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs : 24,2 % contre 9,9 % en 2012 [1] Cet écart s'explique d'abord par l'effet de la ségrégation urbaine. Ces quartiers ont connu le départ massif des couches moyennes. Ils concentrent les difficultés sociales : on y trouve les populations qui ont le plus de difficultés à obtenir un emploi (sur-représentation des catégories populaires, des immigrés, des jeunes et des personnes peu ou non diplômées notamment). A l'"effet quartier", s'ajoute un "effet origine" : l'écart constaté est aussi une conséquence de la discrimination. Les employeurs opèrent aussi un tri plus ou moins explicite selon l'origine « ethnique » des postulants.

Depuis 2010, l'écart du taux de chômage entre les Zus et le reste du territoire des agglomérations où elles se situent s'est creusé. La crise de l'emploi a frappé plus durement ces zones en difficulté. Entre 2010 et 2012, le taux de chômage y est passé de 21,9 % à 24,2 %, alors qu'il augmentait de 9,4 % à 9,9 % dans les autres quartiers des villes comprenant une Zus : + 2,3 points d'un côté et + 0,5 point de l'autre.

GRAPHIQUE

Le chômage selon l'âge

Les jeunes de 15 à 24 ans sont les plus touchés par le chômage. 45 % de cette classe d'âge est concerné dans les zones urbaines sensibles contre 23,1 % hors Zus, en 2012 [2] Le taux de chômage des 25-49 ans est de 22,7 %, de 16,6 % pour les 50-64 ans, contre respectivement 9,1 % et 6,7 % pour ces populations hors Zus.

Source : Observatoire des zones urbaines sensibles - rapport 2013 - Données 2012 - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Le chômage selon le sexe

Les hommes et les femmes sont autant concernés par le chômage mais ceux qui résident dans les Zus sont bien davantage touchés. 21,2 % des hommes sont concernés, 20,8 % des femmes en 2012 contre respectivement 8,5 % et 8,4 % hors Zus [3]

Source : Observatoire des zones urbaines sensibles - rapport 2013 - Données 2012

GRAPHIQUE

Le chômage selon l'origine

26,2 % des résidents des Zus d'origine immigrée sont au chômage (données 2012 [4]) contre 15 % de ceux de la même origine qui habitent hors de ces quartiers, soit près de deux fois plus. Ils sont aussi davantage sans emploi que les personnes non immigrées des Zus dont le taux de chômage s'élève à 18,6 %.

Une partie de cet écart tient au niveau de diplôme : les étrangers sont moins qualifiés en moyenne que les Français, et les diplômes de certains d'entre eux ne sont pas reconnus. De plus, une partie importante des emplois, notamment dans la fonction publique, leur sont interdits. Mais les étrangers subissent aussi des discriminations. Le secteur d'emploi entre en considération : une partie des étrangers ont été plus fortement touchés par la crise des grandes industries françaises comme l'automobile et la sidérurgie.

GRAPHIQUE

- A lire sur notre site :

[Le taux de chômage selon la nationalité](#)

[Discriminations à l'embauche des jeunes d'origine immigrée](#)

[Niveau de diplôme et chômage dans les quartiers sensibles](#)

Pour en savoir plus :

- « Rapport 2013 », Observatoire des zones urbaines sensibles, Secrétariat du Comité interministériel des villes, décembre 2013.

- Notre article : [La situation des zones urbaines sensibles](#)

Photo / Fauxjeton via Wikimedia Commons

[1] Population active de 15 à 64 ans.

[2] Population active de 15 à 64 ans.

[3] Population active de 25 à 64 ans.

[4] Population active de 25 à 64 ans.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Territoires](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Le-chomage-dans-les-zones-urbaines-sensibles>